

Lettre d'informations municipales

Epiais-Rhus
Val d'Oise

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h,
le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.
Téléphone : 01.34.66.62.33
Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr
site internet : www.epiais-rhus.fr

Septembre 2013, numéro 115

Agenda du village

Samedi 14 septembre - Exposition Photos Animalières
dans l'Eglise & Journée du Patrimoine

Dimanche 15 septembre - Concentration de véhicules
anciens et de prestige place de
l'Eglise & Journée du
Patrimoine

Du 14 au 28 septembre - Pour-
suite de l'Exposition de photos
animalières (Eglise d'Epiais-
Rhus)

16 septembre - Cinéma au
Foyer rural : **Insaisissables** à
21h

22 octobre - ramassage des en-
combrants



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Etape 1 : L'enseignement de défense (classes de 3^e
et de 1^{ère})

Etape 2 : Le recensement à 16 ans en mairie

Etape 3 : La journée de défense et citoyenneté,
avant 18 ans.

*Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout
examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité
publique (conduite accompagnée, permis de condui-
re, CAP, BEP, BAC, etc...)*

C'est
dans
ma Nature

Exposition photos
animalières

Faune sauvage
du Vexin



Journées
du patrimoine

Eglise d'Epiais-Rhus
du 14 au 28 sept.

Photos de Marc Chesneau



Aide au transport scolaire : carte optile

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 4 juillet et a décidé de verser une aide de 20 euros par enfant justifiant de son adhésion à la carte Optile pour l'année 2013/2014.

Pour bénéficier de cette subvention du CCAS, se présenter en mairie **avant le 20 septembre 2013**, muni de la carte Optile de l'enfant et d'un RIB pour procéder au versement.



Inscription sur les listes électorales

A partir du 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre inclus, les nouveaux habitants ou les nouveaux électeurs peuvent se faire inscrire sur la liste électorale. Il suffit pour cela de venir en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte d'électeur. L'inscription sera effective en mars 2014.



Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal
du 11 juillet 2013

1) Modification du tableau du personnel : création d'un poste de Rédacteur

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 3 octobre 2012,

Considérant la nécessité de créer un emploi de rédacteur territorial, en raison de l'inscription de la secrétaire de mairie sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial du 30 juin 2013 au titre de la promotion interne,

Considérant que les fonctions remplies par la secrétaire de mairie correspondent à ce grade,

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi de rédacteur territorial, permanent à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois comme suit à compter du 1er août 2013

Grade	Ancien effectif	Nouvelle situation
Rédacteur territorial à temps complet	0	1
Adjoint Administratif Principal Territorial 2ème classe à tps complet	1	1
Adjoint Administratif Territorial 1ère classe à temps complet	1	1
Adjoint Administratif Territorial 2ème classe à temps complet	1	1
Adjoint Technique territorial 2ème classe	5 (dont 3 Tps non complet)	5 (dont 3 Tps non complet)
Adjoint d'Animation à temps non complet	1	1

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget, chapitre 64 (Charges de personnel).

2) Marché pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire : attribution du marché

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'appel public à la concurrence,

Considérant que deux offres ont été reçues,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 14 juin 2013 pour procéder au choix de la société de fourniture et de livraison de repas, au vu des critères de sélection définis (50 % appréciation qualitative ; 40 % prix ; 10 % prise en compte du développement durable)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché à la société SAGERE,

AUTORISE le Maire à signer le marché avec la SAGERE

DIT que la dépense est inscrite au budget

3) Marché pour le choix d'un cabinet dans le cadre de l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) : attribution du marché

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'appel public à la concurrence,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 2 juillet 2013 pour procéder au choix du cabinet parmi les 4 offres reçues, au vu des critères de sélection définis (compétences et capacités, pertinence des méthodes, coût des prestations, réalisme et décomposition des prix, disponibilité et moyens humains)

Considérant que le marché se décompose en une tranche ferme comprenant : - Le diagnostic transversal

- L'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable,
- Les incidences des orientations sur l'environnement et mesures compensatoires
- Le règlement et le zonage
- Les incidences du PLU sur l'environnement, mesures compensatoires et finalisation des documents

- Le Dossier de PLU d'approbation

Et une tranche conditionnelle comprenant l'évaluation environnementale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché à la société SAS SOREPA (agence de Beauvais) pour un montant de 24900 € HT soit 29780,40 € TTC pour la tranche ferme et 5375,00 € HT soit 6428,50 € TTC pour la tranche conditionnelle.

AUTORISE le Maire à signer le marché

DIT que la dépense est inscrite au budget

4) Réfection du toit de l'école des Bosquets - partie en revêtement bituminé

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant que le toit de l'école se décompose en deux parties distinctes : une partie en revêtement bituminé et une partie en zinc, les travaux nécessitent de faire appel à deux types d'entreprises différentes.

Considérant qu'une subvention au titre des fonds scolaires a été accordée pour ces travaux,

Considérant que la partie revêtement bituminée nécessite de faire appel à des spécialistes hautement qualifiés,

Considérant que trois entreprises répondant à l'expertise nécessaire ont été sollicitées pour la partie bituminée,

Au vu des offres reçues, la commission d'appel d'offres, réunie le 2 juillet 2013, s'est prononcée en faveur de la société TTREBAT pour un montant de 21 101,97 €HT soit 25 237,96 €TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché à la société TTREBAT pour un montant de 21101,97 €HT soit 25 237,96 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer le marché

DIT que la dépense est inscrite au budget

DIT que la partie couverte en zinc fera l'objet d'une délibération ultérieure.



Ouverture de la période de chasse

L'arrêté préfectoral n°2013-11387 fixe les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la campagne 2013/2014, **du 15 septembre 2013 au 28 février 2014.**

Entretien des propriétés

L'entretien des trottoirs reste à la charge des propriétaires. Il appartient à chacun de couper les branches des arbres et autres végétaux qui dépassent sur le domaine public et qui de ce fait, gêne le passage des piétons et la visibilité des automobilistes.



La réglementation oblige à laisser un passage pour les véhicules jusqu'à 4,50 mètres de hauteur.

Déchetterie de Marines

(rue du Goulet - Tél. : 01 30 39 89 45)

L'accès est gratuit pour les particuliers, dans la limite de 1m3 par semaine. Lors de votre première visite, munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule, une carte vous sera remise pour les visites suivantes.

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

Lundi et mercredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h



Travaux : route de Beauvais



Le Conseil Général a commencé les travaux du futur ralentisseur. Les aménagements de trottoirs ont été réalisés par la société DTP21. Courant de la semaine 37 le ralentisseur proprement dit sera mis en place.

Rappelons que ces travaux sont entièrement financés par le Conseil Général du Val d'Oise.



Point sur la vidéo protection



Pour faire suite à la réunion publique sur le sujet et comme indiqué, une étude technique a été confiée aux services compétents de la Gendarmerie afin de définir les emplacements et le type de matériel à utiliser.

Sans avoir encore de résultat définitif, nous nous orientons vers trois caméras sur le bourg d'Épiais et une caméra à Rhus, partant du principe que d'autres communes voisines sont intéressées et que l'on peut réaliser des économies en établissant un réseau.

Les devis seront réalisés dès réception du rapport de la Gendarmerie.

A suivre...

Rappel : détention des chiens de 1ère et 2ème catégorie



Depuis le 31 décembre 2009, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maître, délivrée par un formateur agréé.

Si vous possédez un chien appartenant à l'une de ces catégories, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour l'obtention du permis de détention.

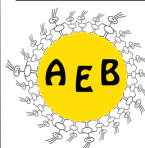
Nouveau permis de conduire européen

A partir du **16 septembre 2013**, le nouveau permis de conduire unifié, sécurisé, pratique et renouvelable, format "carte de crédit" sera délivré.



Ce nouveau permis sera renouvelable au bout de 15 ans pour les catégories A et B sans examen médical, à l'exception des situations particulières prévues au Code de la Route.

Les permis roses cartonnés restent valables jusqu'au 19 janvier 2033.



Les Amis de l'École des Bosquets

Nous sommes une association composée essentiellement de parents d'élèves ou de personnes souhaitant aider l'école du village d'Épiais-Rhus.

Notre but est d'aider et de soutenir les projets pédagogiques de l'école des Bosquets ; le tout dans la bonne humeur et la camaraderie !!!

Pour récolter des fonds et contribuer ainsi à la réalisation de nombreuses actions pédagogiques comme le financement de matériels, de sorties ou autres projets, nous organisons diverses manifestations dans le village (stand au marché de Noël, vente de muguet etc.) ou des soirées à thème (Western, les Bronzés, soirée des îles, concerts, soirée Disco, soirée cinéma etc.)

Nous sommes fiers de pouvoir soutenir l'équipe enseignante très dynamique et motivée de cette éco-école !

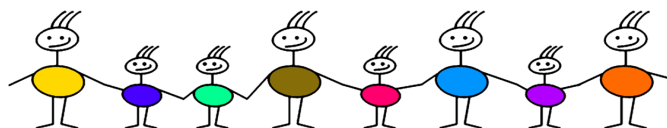
Nous avons pu ces quatre dernières années financer des projets d'école pour un montant de **15387,81 €**
Merci à tous pour votre soutien et votre aide précieuse sans lesquels tout cela ne serait pas possible !

Pour nous aider à financer d'autres projets, vous avez la possibilité :

- d'adhérer à l'association (5 € par famille)
- de faire un Don à tout moment (un reçu vous sera alors établi)

AEB - 22 rue Saint Didier 95810 Épiais-Rhus

✉ : aeb.epiais-rhus@laposte.be





Les foyers ruraux, des villages qui bougent !

C'est la rentrée ! avec son programme d'animations et d'activités.

Pour débiter la saison, le Foyer Rural, en partenariat avec la Mairie d'Epiais-Rhus, présente une magnifique exposition de photographies animalières dans l'Eglise, photos réalisées par Marc Chesneau (habitant de notre village). Il vient nous faire partager sa passion au travers de son objectif qui a su capter la faune sauvage qui nous entoure. Ces animaux du Vexin nous invitent dans leur environnement pour nous apprendre à vivre avec et près d'eux. Ces représentations se transforment en réelles émotions. Venez nombreux admirer et partager !

Horaires d'ouverture de l'Eglise (entrée gratuite) :

- Samedi 14 septembre: 14h00 - 19h00
- Dimanche 15 septembre: 10h00-12h00, 14h00-19h00
- du lundi 16 sept au vendredi 20 sept: 14h00-19h00
- Samedi 21 sept et dimanche 22 sept: 10h00-12h00 ; 14h00-19h00
- du lundi 23 sept au vendredi 27 sept: 14h00-19h00
- Samedi 28 sept: 10h00-12h00 ; 14h00-19h00 - Clôture

Si vous souhaitez visiter cette exposition en dehors de ces horaires, appelez au **01.34.66.68.94**.

Le Forum des Associations s'est tenu ce **samedi 7 septembre** avec les portes ouvertes à leurs activités pour la nouvelle saison.

Activités 2013/2014

- Karaté - Uraken Karaté Club :

- **lundi** : 18h00-19h30: Adolescent (à partir de 14 ans)/Adulte - Début des cours le 9 septembre 2013
- **mercredi** : 13h00-14h00 : 3 à 6 ans - Début des cours le 11 septembre 2013
14h00-15h00 : 6-10 ans
15h00-16h00 : 10-13 ans
- **samedi** : 10h30-11h30: Baby - Début des cours le 14 septembre 2013
11h30-13h00 / 14h00-15h00 / 15h00-16h00 : Ado (à partir de 14 ans)/Adulte
16h00-18h00: Self-défense



- **dimanche** : 10h30-13h00 : Vétérans - Début des cours le 15/09

- Atelier de Peinture (Philippe Monsire) :

- mardi** : 19h00-21h00 - Début des cours le 10/09



- Eveil Corporel - US Ennery Judo :

- mercredi** : 17h00-18h00 - 3 à 6 ans - Début des cours le 18/09

- Gymnastique Adulte - CEPPE : mercredi : 19h45-20h45

- Compagnie du Jeudi - jeudi : 13h30-16h30

- Théâtre enfants - Théâtre UVol :

- jeudi** : 17h30-19h00: 8 à 14 ans - Début des cours le 3 octobre 2013



- Zumba-Fitness (Diane Beze) :

- jeudi** : 19h00-20h00 / 20h00-21h00 - Début des cours le 19/09

- Mosaïque - vendredi : 18h30-20h30

Une séance d'essai est proposée dans chacune des activités. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler au **01.34.66.68.94**.



Une bibliothèque est là près de chez toi

Ne manque pas de venir y faire tes choix !

Dans nos bacs et nos rayons,

Fouille nos collections.

Rappel des horaires d'ouverture

Mercredi 11h00 - 12h30 et 16h30-19h00

Jeudi 16h30 - 18h00



Enfance

- **Les P'tits Loups du Vexin** - 95690 Labbeville
Tel : 01.30.34.79.07 - www.lesptitsloupsduvexin.fr
- **AOJE** - 95300 Ennery
Tél.: 01 30 38 11 84 - <http://aoje.free.fr>
- **LAEP** - à Epiais-Rhus le mercredi de 9h30 à 12h
et à Hérouville le vendredi de 9h00 à 11h30
- **Relais assistantes maternelles** - 95850 Génicourt
Tél.: 01 34 42 69 29



Les échos de l'interco et des environs...

Du 6 septembre au 27 octobre -

« **Goutez le Vexin** » Avis aux gastronomes : portes ouvertes chez les producteurs, balades gourmandes, ateliers culinaires..., renseignements

www.pnr-vexin-francais.fr ou 01 34 48 66 30



Du 7 septembre au 27 octobre - Exposition « du dessin à l'eau forte » à la Maison du Docteur Gachet à **Auvers-sur-Oise**

Du 21 au 22 septembre - « Césarts fête la planète » à **Nucourt**. Spectacle, concert, exposition, ateliers, jeux, restauration bio et locale sur place. Entrée libre au camp César, samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h30 à 18h. [Www.festivalcesarts.fr](http://www.festivalcesarts.fr)

20 octobre - Brocante à Nesles-La-Vallée